

Amselle (Jean-Loup), L'invention du Sahel. Vulaines-sur-Seine : Éditions du Croquant, 2022, 172 p., ISBN : 9782365123563.

Le dernier ouvrage de l'anthropologue Jean-Loup Amselle est un recueil de cinq courts chapitres qui trouve son unité dans la déconstruction de la notion de « Sahel ». Une partie des textes qui compose ce recueil est issue des réflexions menées collectivement dans le cadre du séminaire « Anthropologie et historicité : le Sahel à l'envers » (organisé par Jean-Loup Amselle, Anne Doquet et Alexis Roy ; EHESS ; 2020-2021), d'autres reprennent des éléments présents dans les travaux antérieurs de l'auteur ou dans des articles de parution récente. En retraçant l'histoire de la notion de « Sahel » et en passant au crible ses multiples usages, tant sur la scène géopolitique que sur la scène culturelle, l'auteur cherche à démontrer que les problèmes que rencontrent actuellement les pays de la zone sahéenne, le Mali en particulier, proviennent en partie de l'invention du « Sahel » par la colonisation européenne et de la manière dont cette dernière a su imposer cette catégorie aux acteurs africains aussi bien qu'aux acteurs occidentaux.

Le premier chapitre (« Le sahel, une catégorie coloniale française ») retrace la genèse de l'« invention » du Sahel en tant que « zone de transition et de contact géographique et ethnique entre le Sahara et la savane » mais aussi « zone de séparation [...] reposant sur la rupture des réseaux qui traversent les différentes zones et les différentes ethnies » (p. 18). L'auteur relit les écrits des premiers chroniqueurs arabes, les récits de voyages des explorateurs européens du XVIII^e et du XIX^e siècle en prêtant attention aux catégories utilisées pour délimiter les territoires situés au sud du Sahara. Il remarque que l'anthropologie coloniale française reprend les classifications arabes antérieures comme celles de Sahara (désert) ou de Sahel (rivage). Sur le plan géographique, c'est dans le rapport de mission au Soudan (1899-1900) du botaniste Auguste Chevalier que l'auteur trouve une première caractérisation du Sahel en tant que région « bio-climatique » particulière. Mais la notion de Sahel n'est pas seulement géographique, elle associe à ces caractéristiques une définition « ethnique » héritée des classifications racologiques de Faidherbe entre trois races (« blanche », « rouge » et « noir »). L'auteur montre la permanence de ces stéréotypes raciaux dans la manière dont l'armée française interprète les conflits au Sahel. Il voit dans la crise sahéenne actuelle les traces de « [l]'oubli de la charnière nord-sud et des « chaînes de sociétés » méridiennes qui traversent l'Afrique de l'ouest depuis des siècles » (p. 23).

Cette hypothèse se trouve renforcée dans le chapitre 3 (« L'ethnisation du conflit sahéen ») par l'analyse des fantasmes ethniques issus de l'imaginaire colonial dont l'auteur montre qu'ils imprègnent encore les esprits des intervenants extérieurs au Sahel (militaires, ONG...) : le « fantasme touareg » qu'il compare à celui qui a entouré les populations berbères d'Algérie, le « fantasme peul » qui se traduit par l'association presque systématique des groupes peuls à des bastions de djihadistes et le « fantasme mandingue » qui fait percevoir les populations bambaras et dogons comme faiblement islamisées et essentiellement pacifistes. Une telle conception des choses conduit nécessairement à la rigidification des identités. Elle n'est pas le seul fait des intervenants extérieurs, les acteurs de l'État malien, engagés dans une politique nationaliste de « mandinguisation » du pays ont contribué à ce durcissement via l'instauration de l'état civil et la mise en place de recensements ethniques. On assisterait ainsi à un « retour du refoulé colonial » (p. 93)

Les chapitre 4 et 5 livrent des clés de compréhension des débats qui animent la vie politique du Mali contemporain. Le chapitre 4 (« Rhétoriques du pouvoir au Mali ») étudie les modèles anciens du pouvoir qui servent de référentiels dans les discours des politiciens. Deux modèles sont omniprésents dans la rhétorique du pouvoir : le modèle hiérarchique, symbolisé par la Charte de Kurugan Fuga, instauré par Sunjata Keita au XIII^e siècle, et le modèle égalitaire qui trouverait son expression dans le « serment des chasseurs ». L'auteur démontre que ces deux modèles ont en réalité pour point commun d'être des modèles guerriers. Les Chartes du Mandé sont porteuses d'une philosophie ambiguë où la démocratie n'exclut pas le principe hiérarchique et la rhétorique guerrière. Le chapitre 5 s'intéresse aux enjeux politiques de l'excision et de l'homosexualité en montrant les apories de la réprobation morale, posture majoritairement adoptée par les puissances occidentales et les ONG. En s'appuyant sur les discours des politiciens et des chefs religieux, ainsi que sur des conversations avec des amis maliens, l'auteur remet en perspective ces débats de société en mettant en lumière que l'opposition entre le discours des dirigeants « laïques » et celui des leaders musulmans est un jeu hypocrite au service d'un partage du pouvoir bien compris. Le verdict est simple : « seule une réprobation de l'homophobie venant de leaders musulmans se sentant assez forts pour combattre cette attitude pourrait être d'une quelconque efficacité. » (p. 134)

La littérature africaine n'est pas absente de ce recueil de textes. Le deuxième chapitre (« Le formatage de l'intellectuel francophone ») passe au crible l'œuvre d'essayistes, d'écrivains et de cinéastes « sahéliens » en qui l'auteur voit des intellectuels formatés par un lobby journalistique « africanophile » (les médias de la « Françafrique ») qui s'achèterait une conscience antiraciste tout en flattant le désir d'exotisme de ses lecteurs. Il s'intéresse en particulier à leur rapport à l'islam, qui selon lui oscille entre « anti-islamisme » et « préférence soufie », et regrette une tendance générale à la caricature et à la diabolisation. Il dénonce également la prégnance au sein de ces productions artistiques de l'« homonationalisme » et du « fémonationalisme », définit comme la projection des valeurs occidentales concernant l'homosexualité et le féminisme. Cette « lecture politique » (p. 29) des œuvres littéraires et cinématographiques, mise en perspective avec les productions des essayistes, met en garde contre le risque de dépolitisation qui plane derrière une utilisation consensuelle de notions telles que l'animisme, l'afro-futurisme ou le féminisme. Mais peut-on vraiment réduire les œuvres de Mariama Bâ, de Seydiou Badian, de David Diop, de Mohamed Mbougar Sarr et de Djaili Amadou Amal à des productions pré-formatées au sein d'une matrice intellectuelle dominée par les valeurs occidentales ? On regrette que ce chapitre ne dialogue pas plus directement avec les travaux des spécialistes des littératures africaines.

Alice Chaudemanche